

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le nom et adresse réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

L'adresse réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Une autorisation préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, interventions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Facture :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

En cas de remboursement des médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Facture et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

La facture du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Formation :

Une autorisation préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de formations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèses :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

Le bilan radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie Chronique et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Éclamation : contact@mupras.com

Mise en charge : pec@mupras.com

Déhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5763 Société : RAM | RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : DIRAI Abdelkettah

Date de naissance : 1958

Adresse : Lot ALKhouzama Im. 197 E4 Appt 1

Lissasfa Casablanca

Tél. : 06 67 14 32 23 Total des frais engagés : 2300,90 Dhs

Docteur MEKKI TOUHAMI

Neuro-Psychiatre

Ex Professeur à la Faculté

de Médecine

Casablanca 50, Rue des Hôpitaux

Tél. : 05 22 22 71 13

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 14/06/2021

Nom et prénom du malade : DIRAI MUPRAS

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie : Traumatisme Dépression Parkinson

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : R ACCIDENT

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 15/06/2021

Signature de l'adhérent(e) :

Docteur TOUHAMI Mekki

التهامي المكي

Spécialiste
Neuro Psychiatre
Ex Professeur à la Faculté
de Médecine, Casablanca
Psychothérapie

نفسي و العقلية
ة و العصبية و العقلية
الدار البيضاء (سايقا)

LOT : 201798
PER : 05-2023
PPV : 140,000DH

OEDES 20mg
56 gélules



Docteur MEKKI TOUHAMI

Casablanca
Neuro-Psychiatre
Ex Professeur à la Faculté
de Médecine

Casablanca 50, Rue des Hôpitaux

Tél.: 05 22 22 71 13

41180 => AUREL FETIAW

=> AUREL RAZI 1 mg

3517007 => AUREL RAZI 1 mg

=> SOCIO N 100

85110X2 => اكتاف الرقب

180100X2 => اكتاف الرقب

39180A5 => ROXY 100

298,00 => ROXY 100

110,50X4 => ROXY 100

140,00 => ROXY 100

(Colles) مراجعة كل 2 مths

Durée du traitement:

Prochain Rendez vous :

Résidence Ibn Rochd, 50 Rue des Hôpitaux Casablanca

اقامة ابن رشد، 50 زنتة المستفيضات - الدار البيضاء

GSM : 06 61 06 07 83

الهاتف : 05 22 22 71 13

Distribué par Roche S.A.

Bd. Sidi Med Ben Abdellah
Ivoire 05, Casablanca Marina
MADOPAR 200/50-100 comprimé

P.P.V. : 298,00 DH



6 118001 050697

PPV:39DH80
PER:02/24
LOT: K471

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
SOLIAN 60mg, cp B 30
P.P.V. : 85,10 DH



6 118000 061458

LOT: 21E001
PER.: 12/2023

AVLOCARDYL 40MG
CP SEC 850

P.P.V. : 41DH80



6 118000 010227

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
SOLIAN 60mg, cp B 30
P.P.V. : 85,10 DH



6 118000 061458

50 X 16 X 114 mm

110,50

50 X 16 X 114 mm

TRIVASTAL[®] 50 mg LP

30 Comprimés enrobés
à libération prolongée



6 118000 100287

110,50

50 X 16 X 114 mm

TRIVASTAL[®] 50 mg LP

30 Comprimés enrobés
à libération prolongée



6 118000 100287

110,50

50 X 16 X 114 mm

PPV:39DH80
PER:02/24
LOT: K359

PPV:39DH80
PER:02/24
LOT: K471